

## COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 4 juillet 2016

### OBJET : *résumé des débats*

L'an deux mil seize, le 4 juillet à dix-huit heures, le comité syndical s'est réuni en séance publique, à la salle de la Margerie, à Gorges, suite à la convocation de Monsieur François GUILLOT.

#### Étaient présents :

Communauté de communes de la Vallée de Clisson	Communauté de communes de Vallet	Communauté de communes Loire Divatte	Communauté de communes Sèvre Maine et Goulaine
M. Xavier BONNET M. Claude CESBRON M. Benoît COUTEAU M. Gérard ESNAULT M. François GUILLOT Mme Martine LEGEAI M. Jean-Paul RICHARD M. Aymar RIVALLIN Mme Nelly SORIN	M. Patrick BALEYDIER M. René BARON M. Maurice BOUHIER M. Jérôme MARCHAIS M. Pierre-André PERROUIN M. Jean-Marie POUPELIN M. Jean TEURNIER	M. Thierry AGASSE Mme Christelle BRAUD M. Paul CORBET M. Alain SABOURIN M. Jacques LUCAS	M. Jean-Pierre BOUILLANT Mme Marcelle CHAPEAU Mme Josette SCOUARNEC

Commune de Vertou	Commune de Basse Goulaine
M. Rodolphe AMAILLAND Mme Michèle LE STER	

#### Étaient absents excusés :

Communauté de communes de la Vallée de Clisson	Communauté de communes de Vallet	Communauté de communes Loire Divatte	Communauté de communes Sèvre Maine et Goulaine
Mme Janik RIVIERE	Mme Nicole LACOSTE Mme Christiane HUREAU	M. Jacky BANNWARTH M. Pierre BERTIN M. Stéphane MABIT M. Jean-Pierre MARCHAIS	M. Joël BASQUIN M. Fabien DECOURT Mme Jacqueline LEVESQUE M. Jean-Paul LOYER

Commune de Vertou	Commune de Basse Goulaine

#### Pouvoirs :

Communauté de communes Loire-Divatte	Communauté de communes Sèvre Maine et Goulaine
M. Pierre BERTIN donne pouvoir à M. Paul CORBET M. Jean-Pierre MARCHAIS donne pouvoir à M. Thierry AGASSE M. Jacky BANNWARTH donne pouvoir à Mme Christelle BRAUD	M. Jean-Paul LOYER donne pouvoir à M. Jean-Pierre BOUILLANT Mme Jacqueline LEVESQUE donne pouvoir à Mme Marcelle CHAPEAU
Communauté de communes Vallet	Communauté de communes de la Vallée de Clisson
Mme Nicole LACOSTE donne pouvoir à M. Jean-Marie POUPELIN	Mme Janik RIVIERE donne pouvoir à M. Gérard ESNAULT

#### Assistaient au titre des services :

Mmes Lydie HERAULT VISSET, Christelle GUIHERY, Rachel SUTEAU et Anne ROUILLÉ

**Date de convocation :** 24 juin 2016

**Nombre de membres :** 60 en exercice (44 titulaires et 16 suppléants) : 26 présents

33 votants (7 pouvoirs)

Votants au titre du pôle SCoT - Pays : 31 votants

Votants au titre du pôle Culture- Pah : 33 votants

## Syndicat

### **Approbation du procès-verbal du 9 mai 2016**

Les membres du comité syndical ont adopté à l'unanimité le procès-verbal du comité syndical du 9 mai 2016.

### **Ajout à l'ordre du jour**

A l'unanimité, les membres du comité syndical acceptent l'ajout à l'ordre du jour de la séance de la convention « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ».

### **1- Budget Culture-Patrimoine : DM n° 1**

A l'unanimité des votants, les membres du comité syndical décident d'adopter la décision modificative n°1.

## SCoT

### **2- Avis sur le projet de PLU arrêté de Montrevault-sur-Evre**

A l'unanimité des votants du pôle SCoT-Pays, les membres du comité syndical décident d'émettre un avis favorable au projet de PLU arrêté de Montrevault-sur-Evre.

## Culture-Pah

### **3- Pah : billetterie « groupes »**

A l'unanimité des votants du pôle Culture-Pah, les membres du comité syndical décident de :

- passer le tarif groupé à 4,50€ par personne, sur la base de 25 personnes minimum,
- conserver le tarif à 4€, sur la base de 25 personnes minimum, pour les formules avec restauration,
- créer un tarif forfaitaire à 150€ pour la conception et réalisation de visites guidées gratuites organisées par une collectivité du Pays du Vignoble Nantais ou un partenaire du Pays d'art et d'histoire pour des groupes non constitués hors programmation du Pays d'art et d'histoire.

### **4- Musée : Terminal de paiement électronique - suppression du seuil**

A l'unanimité des votants du pôle Culture-Pah, les membres du comité syndical décident d'autoriser tous les paiements par carte bancaire française, carte UE et carte hors UE quel que soit le montant.

### **5- Convention avec la Fédération des Vins de Nantes**

A l'unanimité des votants du pôle Culture-Pah, les membres du comité syndical décident d'autoriser le Président à signer la convention 2016 fixant les conditions partenariales et financières générales avec la Fédération des Vins de Nantes.

### **6- Inventaire des villages avec communs : convention avec la Région Pays de la Loire**

A l'unanimité des votants du pôle Culture-Pah, les membres du comité syndical décident d'autoriser le Président à signer la convention avec la Région Pays de la Loire précisant le rôle, les compétences, les relations techniques et financières entre les deux partenaires.

### **7- Musée : création d'un poste pour accroissement temporaire d'activité - Service patrimoine**

A l'unanimité des votants du pôle Culture-Pah, les membres du comité syndical décident :

- \* de créer un emploi à temps plein pour 12 mois à compter du 1er août 2016 pour accroissement temporaire d'activité,
- \* de rémunérer l'agent recruté sur la base de l'indice brut 444 majoré 390,
- \* d'autoriser le Président à recruter dans les conditions fixées par l'article 3 alinéa 1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, un agent non titulaire et à signer un contrat de recrutement.

### **8- Acquisitions d'objets pour le Musée du Vignoble Nantais**

A l'unanimité des votants du pôle Culture-Pah, les membres du comité syndical décident :

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document utile à la constitution des dossiers d'acquisition pour la brouette à vendange, les trois tirages photographiques, l'étiquette de vin, la bouteille de vin et le filtre à vin,
- d'accepter les dons de ces sept objets en vue de leur inscription à l'inventaire des collections du Musée du Vignoble Nantais, sous réserve de l'avis favorable de la commission supérieure régionale d'acquisition qui se déroulera à Nantes le 14 septembre 2016.

**9- Vente du livre « Fenêtres sur le Pays du Vignoble Nantais : patrimoine, histoire et regards d'artistes » par les prestataires et librairies**

A l'unanimité des votants du pôle Culture-Pah, les membres du comité syndical décident d'autoriser le Président à signer tout contrat ou convention bipartite avec des librairies, maisons de la presse ou autre diffuseur du livre, ou avec des collectivités ou associations partenaires, permettant de diffuser à la vente le livre « Fenêtres sur le Pays du Vignoble Nantais, tome 2 : Patrimoine, histoire et regards d'artistes ».

Pays

**10- Subvention Initiative Loire Atlantique Sud**

A l'unanimité des votants du pôle SCoT-Pays, les membres du comité syndical décident d'acter la subvention 2016 accordée à Initiative Loire Atlantique Sud, pour un montant de 4 000 €, et d'autoriser le versement de la subvention.

**11- Convention Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte**

A l'unanimité des votants du pôle SCoT-Pays, les membres du comité syndical décident d'autoriser le Président à signer la convention « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » ainsi que tout document lié à sa mise en œuvre.

Pour visa

Le Président

François GUILLOT

